



N°57 Janvier - Mars 2005

Editorial

1+1=3

Membre depuis moins d'un an du conseil d'administration du ReNard et ne bénéficiant que de très peu d'expérience et de recul dans le monde associatif, j'avoue que ce premier éditorial m'inspire peu. Cependant, un élément particulier retient mon attention depuis mes débuts dans la protection de l'environnement : c'est la guéguerre à laquelle se livrent les différentes structures.

Dans un contexte national où les crédits accordés à l'environnement par notre cher gouvernement, soucieux d'économies*, sont en nette baisse, l'argent risque de devenir une denrée rare. Or, il reste, s'il est besoin de le rappeler, le nerf de la guerre. Je crains que cette contrainte supplémentaire porte un rude coup à la protection de l'environnement déjà minée par l'image « d'emmerdeuse » dont elle bénéficie et par l'esprit gaulois qui fait le charme de notre pays.

Alors au lieu de nous diviser pour savoir qui doit faire quoi et où, il serait peut-être judicieux de nous concerter, d'échanger, afin d'unir au mieux nos efforts pour les rendre plus cohérents, plus porteurs. Il me semble avoir aperçu quelques signes encourageants. Espérons qu'ils ne resteront pas sans suite.

Nicolas HARTER

** A part peut-être pour certains de ses (ex) dirigeants, qui mis à quelques frais de logement, n'ont pas hésité à investir dans quelques boîtes de cartouches dans le but de réduire notre « florissante » population de grands prédateurs. Peut-être était-ce à leurs yeux, la façon la plus économique de sauver (tu parles !!!!) la filière ovine française.*

Sommaire

P2 et 3 : Bilan de baguage à Bairon

P4 : Natura 2000 en pleine effervescence

P5 : Annonces

P6 : Les sorties

Comptage W.I.

P7 : Loi littoral

P8 : La crème des obs.

Bref bilan de 4 années de Suivi de Populations d'Oiseaux Locaux (SPOL) dans la Roselière de l'étang de Bairon.

Il s'agit par le baguage et la recapture des oiseaux bagués, d'étudier certains paramètres démographiques d'une population d'oiseaux sur un site précis (fidélité au site de nidification entre saisons de reproduction, taux de survie, taux de renouvellement de la population etc...).

Protocole général :

Le bagueur est amené à choisir un nombre limité d'espèces qu'il se doit de capturer à au moins 10 exemplaires. Les espèces capturées incidemment, c'est-à-dire non choisies, peuvent quand même être baguées. Pour Bairon, les espèces choisies sont la Rousserolle effarvate, le Phragmite des joncs et le Bruant des roseaux.

Le bagueur se doit de renouveler d'année en année des opérations de capture aux mêmes endroits et aux mêmes périodes.

Bilan général des oiseaux bagués depuis 2001 :

	2001			2002			2003			2004			Tot Gén
	Ad	Juv	Tot	Ad	Juv	Tot	Ad	Juv	Tot	Ad	Juv	Tot	
Rousserolle effarvate	31	8	39	22	25	47	56	66	122	48	186	234	442
Phragmite des joncs	9		9	4	4	8	4	8	12	8	20	28	57
Bruant des roseaux	17	5	22	3	5	8	15	17	32	57	92	149	211
Gorgebleue à miroir							1		1	1	2	3	4
Bergeronnette printanière				1		1		10	10	20	54	74	85
Pouillot véloce	3		3	3	3	6	5	1	6		3	3	18
Pouillot fitis					2	2				1	5	6	8
Fauvette à tête noire	1		1	1		1	2	1	3	1	6	7	12
Fauvette des jardins					2	2					2	2	4
Fauvette grisette								1	1		2	2	3
Rossignol philomèle											1	1	1
Locustelle tachetée								2	2			0	2
Rousserolle verderolle								1	1	4		4	5
Rousserolle turdoïde											1	1	1
Linotte mélodieuse										3		3	3
Marouette ponctuée											1	1	1
Hirondelle de rivage										18	8	26	26
	61	13	74	34	41	75	83	107	190	161	383	544	883

L'augmentation du nombre de captures est due en partie à une augmentation de la pression de capture :

2001 : 7 demi-journées

2002 : 5 demi-journées

2003 : 10 demi-journées

2004 : 32 demi-journées

Résultats :

Lorsque l'on rapporte le nombre d'oiseaux capturés à la pression de capture, on obtient pour 2001, une moyenne de 10,5 oiseaux par séance, 15 en 2002, 19 en 2003 et 17 en 2004.

Le faible nombre d'oiseaux juvéniles en 2001 et 2002 est en partie dû à la période précoce des séances de capture (mai et juin) ; en revanche, en 2004, la période de capture a été étendue jusqu'au mois de septembre, ce qui explique la forte proportion d'oiseaux juvéniles.

Analyse :

La moyenne relativement élevée de 2003 est, à priori, une conséquence « bénéfique » de la canicule. En effet, cette constatation est largement confortée par les résultats nationaux enregistrés par le CRBPO grâce aux programmes STOC-capture et STOC-EPS.

Contrôles inter-saisonniers :

	Rousserolles effarvattes contrôlées			Phragmites des joncs contrôlés			Bruants des roseaux contrôlés		
	2002	2003	2004	2002	2003	2004	2002	2003	2004
Bagués en 2001	6	5	2		2	2		1	1
Bagués en 2002		3	1			1			
Bagués en 2003			9						5

Résultats spécifiques :

Rousserolle effarvate :

La fidélité au site de reproduction est relativement forte. Les contrôles inter-saisonniers concernent majoritairement les oiseaux adultes. Seuls 3 oiseaux bagués juvéniles en 2003 ont été retrouvés nicheurs l'année suivante. Les 2 rousserolles baguées en 2001 et à nouveau contrôlées en 2004 ont été reprises chaque année et toujours dans le même filet ! Les contrôles inter-saisonniers chez la Rousserolle effarvate concernent à 90 % des mâles. Parmi les 3 oiseaux bagués juvéniles, l'un d'eux est une femelle. Globalement, le taux de fidélité est d'environ 10 %.

Rappelons toutefois que cette espèce quitte son site de reproduction vers la fin août et accomplit une migration de plusieurs milliers de kilomètres, au moins jusqu'au Sénégal, pour y passer l'hiver. Imaginez donc le nombre de kilomètres qu'ont pu parcourir ces oiseaux de 10-12 grammes, en faisant Bairon/Sénégal (ou plus loin encore) 2 fois par an !

Phragmite des joncs :

Il est assez peu abondant à Bairon. Comme pour la rousserolle, ce sont les mâles qui sont les plus fidèles au site de reproduction. Tous les contrôles inter-saisonniers proviennent d'oiseaux bagués adultes. Le taux de fidélité au site est très élevé, près de 25 % pour les adultes.

Bruant des roseaux :

Compte tenu du faible nombre de captures des années 2001 et 2002, le taux d'autocontrôle est assez faible. Ceci est certainement aussi dû en partie à un moindre taux de fidélité au site. Sur l'ensemble des oiseaux contrôlés, la seule femelle contrôlée en 2004 avait été baguée jeune en 2003, tous les autres étant des oiseaux mâles, bagués adultes.

Gorgebleue à miroir :

Le seul individu capturé en 2003, une femelle adulte, a été reconstrôlé dès la mi-avril de l'année suivante.

Reprises :

En juin 2001, une Rousserolle effarvate, femelle adulte présentant une plaque incubatrice, était contrôlée à Bairon. Elle était porteuse d'une bague du Muséum de Strasbourg et avait été baguée en août de l'année précédente dans le sud-ouest de la France.

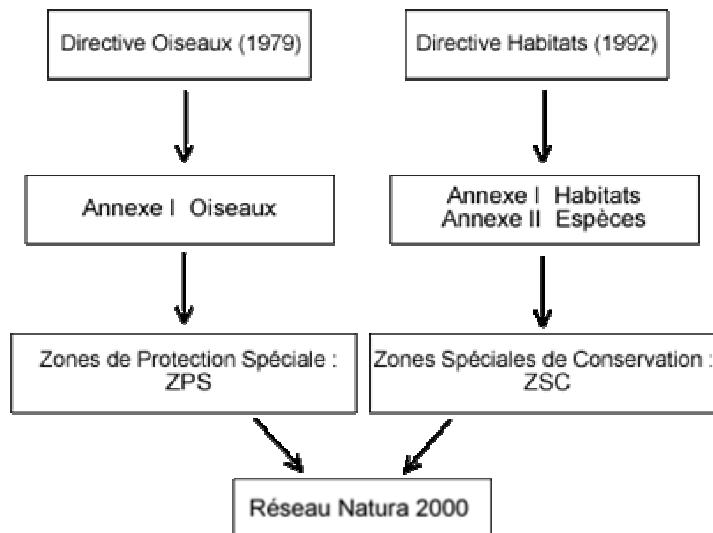
En juillet 2004, une femelle adulte de Bruant des roseaux, présentant des signes de reproduction (plaque incubatrice) est contrôlée, porteuse d'une bague d'origine espagnole (Iconia Madrid). Les informations concernant la date et le lieu de baguage ne nous ont pas encore été communiquées.

La saison 2005 sera l'occasion d'avoir une vue plus précise du taux de fidélité des oiseaux, en raison de la forte pression de capture de 2004, mais à condition d'exercer une pression de capture similaire en début de saison.

Natura 2000 en pleine effervescence

Natura 2000 est le réseau écologique européen formé des ZPS (Zones de Protection spéciale) issues de la Directive Oiseaux et des ZSC (Zones Spéciales de Conservation) issues de la Directive Habitats. Ces zones ont pour but de conserver les espèces et leurs habitats naturels.

Ce schéma illustre le processus de désignation des ZSC et ZPS :



La France est l'un des pays européens le plus en retard dans le cadre du processus Natura 2000. La Commission européenne a décidé que la France avait l'obligation d'avoir défini pour le 1^{er} janvier 2006 l'ensemble des ZPS et ZSC sur son territoire. Faute de retard, une amende de 150 000 € / jour lui sera infligée.

Etat des lieux dans les Ardennes :

Face à cette obligation, la DIREN Champagne-Ardenne a lancé le processus de désignation de l'ensemble des ZSC et ZPS. A ce jour, la démarche des ZSC est terminée dans les Ardennes : 14 sites sont prévus dont la vallée de l'Aisne « Prairies de la vallée de l'Aisne » en 2005.

Pour ce qui concerne les ZPS, 4 sont déjà désignées officiellement et la DIREN en propose une cinquième, « le Plateau Ardennais », largement issue de la ZICO « Plateau Ardennais » (90 000 hectares).

Pour cela, la DIREN a réuni le comité de pilotage (ONF, ONCFS, Chambre d'agriculture, propriétaires, administrations, naturalistes...) le vendredi 4 février 2005 pour présenter son projet de future ZPS « Plateau Ardennais ». Après une description des espèces de l'annexe I vivant dans la zone (Cigogne noire, Grand-duc d'Europe, Faucon pèlerin, Pic noir, Gélinoite des bois...), elle nous a indiqué la première délimitation possible de la ZPS, laquelle reprendrait quasiment les limites de la ZICO.

Une discussion s'est engagée autour de ce sujet et chaque partenaire sera consulté séparément pour donner son avis et son accord éventuel.

Les seules réactions négatives furent celles de la Chambre d'Agriculture et du monde agricole qui exigèrent des explications plus précises sur les conséquences de la ZPS sur l'agriculture avant de s'engager.

L'acceptation ou non de la ZPS sera connue pour fin Avril 2005.

Ludivine Pothier

Annonces

Vallée de l'Aisne

Le Conservatoire nous a fait savoir que l'ADASEA s'est engagée pour une réalisation en 2005 du DOCOB n°53 « prairies de la Vallée de l'Aisne ». De même, la DIREN souhaite lancer les études pour le printemps 2005. Sur le terrain, ces études se dérouleront d'avril à fin juin (étude des espèces en annexe I, étude spécifique Pie-Grièche écorcheur...).

Ce dossier nécessitera une forte mobilisation des adhérents, alors n'hésitez pas à nous contacter.

Ludivine

Rôle des Genêts

L'association a été sollicitée par la LPO Champagne-Ardenne pour réaliser le recensement des mâles chanteurs de Rôle des Genêts dans la vallée de la Bar et au niveau de la confluence Meuse-Chiers.

Ces recensements nocturnes doivent s'effectuer simultanément, ce qui nécessite une certaine mobilisation. Ils seront réalisés entre le 15 mai et le 15 juin 2005 et devront être renouvelés pendant plusieurs années.

Nous avons besoin d'une dizaine de volontaires pour effectuer ce recensement, nous comptons sur vous, contactez-nous dès maintenant.

Ludivine

Nuit de la chouette (3 actions)

L'association participe cette année à la Nuit de la Chouette en partenariat avec l'association pour l'étude du Parc Naturel en Ardenne.

Cette manifestation se déroulera le samedi 19 Mars à Renwez (RDV à 19h sur la place) et comportera plusieurs étapes : accueil du public et des adhérents, quelques mots sur le futur parc, présentation du diaporama réalisé par nos soins et balade nocturne.

L'association participe à une autre Nuit de la Chouette en partenariat avec l'Office de Tourisme des Crêtes Préardennaises. Elle aura lieu le vendredi 25 mars à Launois-sur-Vence, RDV à 19h au Relais de poste.

Nous cherchons quelques bénévoles pour encadrer les balades nocturnes, contactez-nous.

Ludivine

Le mercredi 23 mars, au lycée agricole de Saint Laurent, des étudiants organisent une Nuit de la Chouette. Au programme :

- à partir de 19h30, inauguration et présentation d'une exposition sur les rapaces nocturnes de France, diaporama sur les rapaces nocturnes des Ardennes, suivi d'un exposé sur l'étude du régime alimentaire de l'Effraie des clochers, et présentation d'une action de sauvegarde de la Chevêche d'Athéna.

- vers 20h30, sortie sur le terrain pour espérer entendre chanter chouettes et autres hiboux.

Ouvert à tous ; renseignements et inscriptions auprès de Quentin, au 06.77.13.36.51

Section photo

L'association souhaite mettre en place une section photographie au sein de ses activités.

Ce groupe rassemblerait les photographes de l'association pour des échanges, des conseils mais aussi pour montrer ses photos et les exposer.

Les premières actions seraient les suivantes :

- monter une exposition sur la faune des Ardennes,
- participer au festival International de Montier-en-Der et y exposer des photos.

Cette section est ouverte à tout le monde, du débutant au professionnel. Pour tous ceux qui sont intéressés, n'hésitez pas à contacter votre chargée de mission.

Ludivine

Divers

- Un Grand-duc d'Europe a été retrouvé empaillé chez un particulier à Givet. Cette personne se défend, prétextant qu'elle l'a trouvé en Belgique mais comme par hasard le couple de Chooz n'a pas réussi à mener sa nidification à bien... L'affaire passera en justice le 28 avril.

- On se répète mais les gens connectés à Internet peuvent s'inscrire sur la liste de discussion afin de connaître les dernières observations ou les articles intéressants.

(http://fr.groups.yahoo.com/group/Obs_Renard/)

Les sorties

Modifications du calendrier

10 mai au lieu du 3 mai, 18h, découverte du monde des insectes des Ardennes, RDV à la mairie de Rethel

Mars :

19 mars, 19h00, Nuit de la Chouette, RDV place de Renwez

25 mars, 19h00, Nuit de la Chouette avec Office de tourisme des Crêtes Préardennaises, RDV au Relais de poste de Launois-sur-Vence

Avril :

3 avril, 9h00, découverte du Marais de Corny, RDV sur la place de Corny

9 avril, 14h00, **Assemblée Générale**, RDV dans les locaux de OMEGA à Rumigny

Pour tout renseignement, contactez Ludivine

Ludivine Pothier Tél : 06.32.75.39.61, courriel : pothier.ludivine@wanadoo.fr

Comptage WI des 15 et 16 janvier 2005

Le week-end des 15 et 16 janvier 2005 est à marquer d'une pierre blanche dans l'histoire du dénombrement des oiseaux d'eau dans le département des Ardennes ; c'est certainement la première fois que la mobilisation est aussi forte, avec pour conséquence une couverture quasi-exhaustive des plans d'eau et zones humides.

Cet hiver doux n'a malheureusement pas incité les anatidés à descendre jusque dans les Ardennes, les effectifs de canards sont insignifiants.

Canards de surface : Seuls les colverts sont bien présents mais une bonne part des oiseaux dénombrés dans les villes ne font plus vraiment partie de l'avifaune sauvage ; pour les autres espèces, très peu de sujets

Colvert	1 605	Souchet	0	Siffleur	27
Pilet	2	Chipeau	22	Canard mandarin	1
Sarcelle d'hiver	105	Tadorne de Belon	50		

Canards plongeurs : Les chiffres sont les plus bas depuis longtemps pour les fuligules ; le nombre de garrots est quant à lui conforme à celui des dernières années alors que pour les harles, je ne sais pas s'il faut attribuer la hausse à une meilleure prospection ou à un hivernage plus important. En plus de la Meuse et des lacs, la Semoy a cette année été prospectée entièrement.

Fuligule milouin	56	Fuligule morillon	104	Harle bièvre	75
Fuligule milouinan	0	Macreuse brune	1	Harle piette	3
Garrot à oeil d'or	27				

Autres espèces : Le nombre de cygnes s'est encore accru, sans doute le résultat d'une bonne reproduction comme le montre le nombre de juvéniles rencontrés. Les Grèbes huppés et les Foulques macroules étaient aussi beaucoup moins nombreux que ces dernières années ; quant aux gallinules, c'est sûrement la bonne prospection qui explique cette explosion, tout comme pour les Martins-pêcheurs. A noter la présence importante de vanneaux, d'un groupe de Pluviers dorés et de quelques Bécassines des marais, tous profitant de la douceur de l'hiver et des sols gorgés d'eau pour se nourrir. La Grande Aigrette fait maintenant partie de l'avifaune ardennaise et le nombre de Grands Cormorans est plutôt stable.

Bernache du Canada	3	Grue cendrée	16	Berg des ruisseaux	8
Cygne tuberculé	186	Grand Cormoran	622	Bergeronnette grise	21
Héron cendré	131	Grande Aigrette	7	Martin-pêcheur	18
Gallinule poule-d'eau	122	Foulque macroule	985	Goéland argenté	7
Grèbe huppé	145	Grèbe castagneux	50	Goéland cendré	1
Vanneau huppé	9 225	Bécassine des marais	24	Mouette rieuse	784
Chevalier guignette	1	Bécasse des bois	1	Pluvier doré	15

Parmi les laridés, 2 200 mouettes ont par ailleurs été dénombrées au dortoir des Ayvelles, les autres ont été comptées en journée.

Rendez-vous le week-end des 12 et 13 mars, aux mêmes endroits, pour un nouveaux comptage.

Michel DICHAMP

Loi Littoral

Dans le cadre de la discussion au Sénat sur le projet de loi « développement des territoires ruraux », onze sénateurs cherchent à modifier des dispositions essentielles de la loi Littoral dans la lignée des propositions inacceptables présentées dans deux rapports parlementaires rendus publics en 2004.

Sont ainsi prévues une densification de l'urbanisme des espaces proches du rivage, la possibilité de construire dans des zones vierges et la possibilité de remettre en cause fondamentalement les espaces littoraux remarquables, en y autorisant des activités économiques sous la forme d'un schéma justificatif.

FNE, la LPO et le WWF dénoncent les attaques répétées dont fait l'objet de la part des parlementaires la loi Littoral, qui protège depuis 1986 le littoral de l'urbanisation sauvage. Que restera-t-il des espaces naturels et vierges du littoral si ces amendements sont votés ? Il est inconcevable d'appliquer aux zones littorales un modèle de densification urbaine valable pour les grandes villes.

Le Gouvernement doit tenir ses engagements pris lors du dernier CIADT* du 14 septembre 2004 et empêcher le vote de ces amendements présentés par quelques sénateurs isolés qui cherchent à tirer avantage de la discussion parlementaire actuelle pour favoriser des projets locaux. A l'heure où l'on débat à Paris sur la protection de la biodiversité à l'échelle de la planète, il est stupéfiant de constater que quelques parlementaires français cherchent à démanteler une loi fondatrice de la protection de l'environnement : les espaces littoraux constituent des réservoirs majeurs de biodiversité, qu'il convient de protéger avec vigueur et constance.

* Comité Interministériel pour l'Aménagement du Territoire

La crème des Obs

Butor étoilé : 1 à Bairon du 3 au 29/12 et le 16/2 (QD) et 2 toujours à Bairon le 11/2 (BC)
Grande Aigrette : 1 à Brévilly le 18/12 (AS) et 1 à Bairon le 11/2 (BC)
Oie cendrée : 46 à La Cassine le 15/2 (QD), 40 à Corny le 15/2 (OM), 304 dans la vallée de l' Aisne le 20/2 (LG, JCo), 59 à Corny le 21/2 (OM)
Oulette d'Egypte : 3 à Bairon le 3/12 (QD)
Canard colvert : 950 à Bairon le 24/12 (QD)
Balbuzard pêcheur : 1 à Vandy le 6/2 (OMa)
Milan royal : 1 à Sauville le 24/12 (JCh)
Busard Saint-Martin : 1 dortoir de 12 à Harricourt le 22/1 (MLe, LG), 1 dortoir de 11 à Grivy-Loisy le 19/1 (LG)
Faucon pèlerin : 1 mâle à Corny le 19/1 (LG)
Faucon émerillon : 1 à Liart le 18/1 et 1 à La Férée le 26/1 (MD), 1 à Bignicourt le 30/1 (LG)
Râle d'eau : 2 à Bairon le 19/12 (AWe)
Grue cendrée : à Corny (hivernantes) 9 le 11/1 et 17 le 19/1 (BG, LG), 12 à Bairon le 6/2 (BC)
Bécassine sourde : 2 à Bairon le 3/12, 1 à Sauville le 7/2 (QD)
Bécasse des bois : 1 à Sauville les 23 et 28/12, 1 à Aiglemont le 5/2 (QD)
Combattant varié : 5 à Corny le 15/2 (OM)
Chevalier culblanc : 1 à Attigny le 23/1 (LG)
Grand-duc d'Europe : 1 à Fumay le 16/1 (QD)
Hibou des marais : 1 à Corny le 16/1 (CPa, LG), 19 à Bignicourt le 31/1 (BG, LPo, LG)
Hibou moyen-Duc : 1 mort par percussion dans les vitres du Parc des expos à Charleville le 17/1 (MD), 1 chanteur à Saint-Laurent le 24/1 (QD)
Alouette des champs : 230 à Bairon le 29/12, 150 à Chestre le 14/2 (QD)
Pipit spioncelle : record de 95 à Bairon le 12/12 (QD), 25 à Vandy le 15/1 (CPa, LG), 1 à La Férée le 26/1 (MD)
Bergeronnette grise : 1 à Rethel le 16/12 (AWe), 4 à Bairon les 3 et 22/12 (QD), 19 à Vandy les 15 et 19/1 (CPa, LG)
Pouillot véloce : 1 à Charleville le 28/12 (LG), 1 à Bairon le 9/1 (QD)
Cinque plongeur : 2 à Semuy le 5/12 (SCo), 2 à Charleville le 2/1 (BHa), 1 à Aouste le 4/1 (MD), 1 à Signy-l' Abbaye le 17/1 (JFC)
Pie-grièche grise : 1 à Sauville le 28/12 (QD), 3 à Corny le 19/1 (LG)
Rougequeue noir : 1 à Charleville les 22/12 et 3/2 (AS)
Grive litorne : 6 000 à Terron le 20/2 (LG, JCo)
Tardif pâle : 1 à Tétaigne le 18/12 (AS), 2 à Amagne le 21/12 (CPa, LG), 1 couple à Vandy les 19 et 30/1 (LG), 1 à Chuffilly le 20/2 (LG, JCo)
Pic mar : 1 à la mangeoire à Liart en janvier-février (MD)
Pie bavarde : 1 dortoir de 30 à Corny le 8/1 (JCo, LG)
Linotte mélodieuse : 300 à Bairon le 3/12 (QD)
Sizerin flammé : 20 à Saint-Laurent le 5/2 (QD)
Bec-croisé des sapins : 4 à Deville le 30/12, 10 à Saint-Laurent le 10/1, 5 à Gernelle le 12/1, 10 à Fumay le 16/1, 2 à Olizy-Primat le 14/2 (QD)
Bruant des roseaux : 1 à Attigny le 9/12 (LG)
Bruant proyer : 22 à Corny le 9/1 (LG), 3 à Montcheutin le 15/1 (LG, CPa), 9 à Mont-Saint-Remy le 16/1, 5 à Mont-Saint-Remy le 30/1 (LG)